

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal

(Exécution de l'art.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en séance ORDINAIRE

Le 9 Juillet 2018 à 20 h 00

Décisions prises et questions débattues

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** l'ajout d'un point à l'ordre du jour : *Garantie prévoyance*. Le Conseil Municipal **PRECISE** que la protection sociale complémentaire des agents de la Collectivité au titre du risque prévoyance décidée par délibération n° 2018.21 prendra effet au 1^{er} septembre 2018.
- **DECIDE** dans le cadre du Règlement Général de Protection des Données "RGPD" de mutualiser les moyens avec Troyes Champagne Métropole, et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.
- **ADOPTE**, suite à la dissolution du CCAS au 31/12/2017, le compte administratif qui laisse apparaître un excédent de clôture de 2000.51 € reversé au budget général de la commune.

Questions et informations diverses :

Monsieur le Maire :

- **Informe**
 - Que le déploiement de la fibre optique dans le village se ferait entre Aout 2022 et février 2023.
 - Que normalement vers la fin de l'année la couverture pour la téléphonie mobile devrait s'améliorer. Le Conseil Municipal doit trouver un emplacement pour l'installation de l'antenne relais.
 - L'association des croqueurs de pommes nous informe que Troyes sera la capitale européenne de la pomme et des terroirs. Une exposition internationale des fruits du terroir se tiendra au Cube-Troyes les 27 et 28 octobre 2018.
 - Qu'il a porté plainte pour dépôt de branchages sauvages. Il signale que cela fait la 3^e fois que ces incivilités sont constatées.

Madame Christelle Méry

- Signale que dans le dernier compte rendu distribué il a été omis de féliciter Monsieur Didier Demotier lequel a reçu la médaille de l'union des sapeurs-pompiers pour 25 ans de service.
- Précise qu'il a été décidé une nouvelle organisation des festivités du 14 juillet faute de bénévoles disponibles.

La séance a été levée à 20 heures 30

Sommeval, le 11 juillet 2018

Le Maire, André Billet